



Déclaration d'identification établie selon le modèle validé par le directeur de l'INAO le 29 juin 2015

**Document à transmettre à :** votre ODG

Si vous avez plusieurs ODG, vous l'envoyez à l'ODG de votre choix

## AOC ET IGP

Les cahiers des charges concernés en vigueur et leurs éventuelles mises à jour sont disponibles sur le site Internet de l'INAO : [www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr)

Date de réception par l'ODG :

Date de validation par l'ODG :

# DECLARATION D'IDENTIFICATION INITIALE

Articles : D644-1 (pour les AOC) et D646-2 (pour les IGP) du code rural et de la pêche maritime

## RENSEIGNEMENTS SUR L'OPERATEUR

### Identité de l'opérateur<sup>1</sup>

Nom de l'entreprise : .....

N° SIRET: ..... N° d'accise: .....

N° EVV (C.V.I.): ..... N° PPM: .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Tél : ..... Fax : ..... Portable : .....

e-mail : .....

Nom, prénom du/des responsable(s) de l'entreprise et qualité<sup>2</sup> :

.....  
.....

### Demandes complémentaires :

Si vous reprenez une structure existante, indiquer l'ancienne raison sociale :

.....

Si vous avez un ou des bailleurs à métayage, indiquer leur(s) nom(s) et N° PPM :

.....  
.....

Si vous avez un ou des métayers, indiquer leur(s) nom(s) et N°EVV (C.V.I.):

.....  
.....

### Activité(s) de l'opérateur : cocher toutes les activités pour lesquelles vous devez être habilités

#### AOC ou IGP

A  producteur de raisins

B  producteur de moûts

Si vous êtes apporteurs de raisins ou de moûts à un tiers, préciser le nom de ou des caves coopératives ou des acheteurs :

.....

.....

.....

C  vinificateur

D  conditionneur

E  négociant

#### AOC Crémant de Bourgogne/Bourgogne Mousseux Rouge

A  producteur de raisins

B  producteur de moûts

C  vinificateur de vin de base

D  élaborateur / donneur d'ordre

E  acheteur de vins sur latte

<sup>1</sup> **Identité de l'opérateur** : on appelle « opérateur » toute personne qui participe effectivement aux activités de production, transformation ou d'élaboration de l'AOC : producteur, vinificateur, négociant. En cas de métayage, l'exploitant et le propriétaire font chacun une déclaration d'identification.

<sup>2</sup> **Identité du responsable de l'entreprise** : dans le cas d'une structure impliquant plusieurs responsables (par exemple un GAEC), chacun des responsables de l'entreprise doit être mentionné et devra signer l'engagement.



## ENGAGEMENT DE L'OPERATEUR

\* Je m'engage à :

Pour les opérateurs membres de l'Organisme de Défense et de Gestion ou des Organismes de Défense et de Gestion (selon les appellations ou les IGP produites page 2 de cette déclaration d'identification) :

- respecter les conditions de production et fournir les documents déclaratifs définis par le ou les cahier (s) des charges ;
- réaliser les autocontrôles et me soumettre aux contrôles internes et à ceux prévus par le plan de contrôle ;
- supporter les frais liés aux contrôles susmentionnés ;
- informer l'ODG reconnu pour l'appellation d'origine concernée, de toute modification me concernant ou affectant mes outils de production.

Pour les opérateurs non membres de l'Organisme de Défense et de Gestion ou des Organismes de Défense et de Gestion (selon les appellations ou les IGP produites page 2 de cette déclaration d'identification) :

- respecter les conditions de production et fournir les documents déclaratifs définis par le ou les cahier(s) des charges ;
- réaliser les autocontrôles et me soumettre aux contrôles prévus par le plan de contrôle ;
- supporter les frais liés aux contrôles susmentionnés ;
- informer l'ODG reconnu pour l'appellation d'origine concernée, de toute modification me concernant ou affectant mes outils de production ;

\* J'accepte de participer aux contrôles internes réalisés sous la responsabilité de l'ODG ou des ODG (selon les appellations ou les IGP produites page 2 de cette déclaration d'identification)<sup>3</sup>

\* Je prends acte que la présente déclaration vaut acceptation :

- de figurer sur la liste des opérateurs habilités ;
- de la communication de données nominatives me concernant à l'ODG ou des ODG, à l'organisme de contrôle agréé et à l'INAO.

\* Je certifie que ma déclaration d'identification comporte ..... pages (annexes comprises).

Fait à : ..... le : .....

Nom et signatures du/des responsables de l'entreprise ou de son représentant :

.....

Cachet(s) éventuel(s) de l'entreprise :

Signature(s) :

**La déclaration d'identification doit être établie en 2 exemplaires, dont l'un est conservé par l'opérateur**

### **Documents à fournir :**

- *Fiche CVI (relevé parcellaire validé par le service des douanes) où doit figurer l'écartement pieds/rangs (pour les producteurs ou apporteurs sauf pour les bailleurs).*
- Attestation traitement des plants à l'eau chaude (ou facture des plants achetés portant la mention traité à l'eau chaude ainsi que le temps, la date et la température) : plantations à partir de 2009 **pour les appellations bourguignonnes**
- Clones utilisés **pour l'AOC Bourgogne** pour les plantations à partir de 2012 (facture d'achat de plants)

**Tout dossier incomplet et/ou non signé ne pourra être pris en compte.**

**Toute modification au sein de votre entreprise doit être signalée à votre ODG.**

**Une déclaration d'identification pré-remplie est à votre disposition pour effectuer ces modifications.**

**Vous pouvez vous la procurer dans votre espace personnel sur le portail <http://www.innov-bourgogne.fr> ou auprès de votre ODG.**

<sup>3</sup>Engagement : pour les opérateurs non membres de l'Organisme de Défense et de Gestion ou des Organismes de Défense et de Gestion (selon les appellations ou les IGP produites page 2 de cette déclaration d'identification), vous avez la possibilité de refuser le contrôle interne lors de la prise de rendez-vous de l'ODG. Dans ce cas, le contrôle sera effectué en contrôle externe à votre charge.